

Les statuts juridiques, sociaux et fiscaux en agriculture

Objectifs

Etre capable de faire ses choix sociaux (MSA), juridiques (choix de type d'entreprise) et fiscaux (forfait/réel, TVA).

Enjeux

Savoir comment aborder les choix sociaux et fiscaux qui découlent d'une création d'entreprise agricole.

Pré-requis

Avoir un projet d'installation agricole.

Contenu

9h00 - 9h30 : Accueil, présentation des présents

9h30 - 11h00 : La définition juridique de l'agriculture, la déclaration au CFE, les formes sociétaires.

11h00-12h30 : Les règles d'assujettissement à la MSA, les différents statuts sociaux et ceux des conjoints.

PAUSE

13h30-15h30 : Les statuts sociaux des conjoints et membres de la famille

15h30-16h30 : Fiscalité : TVA, imposition des bénéficiaires agricoles.

16h30-17h00 : Bilan, conclusion, dernières questions.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 09/11/2015

Tarifs

Adhérent 0€

Non agricole 30€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Clément DELAGE

adeardrome@gmail.com

ADEAR de la Drôme

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

16 nov 2015

09:00 - 17:00

60 Avenue Jean Rabot

26400 CREST

Clément DELAGE, Animateur de l'ADEAR de la Drôme

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Productions (en cours ou futures) _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :

ADEAR DROME c/o l'usine Vivante

24 avenue Adrien Fayolle

26400 CREST